Étape 1 : Ma Démocratie

La prise de décision politique

OBJECTIFS

- Expérimenter différentes manières de prendre des décisions en groupe
- Se questionner sur les modes de décisions, leurs avantages et inconvénients

DESCRIPTION

Au cours de cette activité, les participant·es vont expérimenter différentes manières de prendre une décision : tirage au sort, référendum, consensus, élection au suffrage universel, élection au suffrage censitaire masculin, décision autoritaire, majorité qualifiée, principe de la double majorité (forme de majorité qualifiée mise en œuvre à l'échelon européen).

Dans un deuxième temps, ils et elles pourront comparer ces différentes méthodes, leurs avantages et inconvénients.

COMPÉTENCE(S) MAJEURE(S) ACQUISE(S)

- Connaître différents modes de décisions collectifs
- Exercer son jugement critique

SOCLE COMMUN

Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen
Réflexion et discernement

Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine
L'espace et le temps

DURÉE

50' (ou créneau de 2h en cas de variante)

RESSOURCES

- Le tirage au sort : un juste moyen de sélection ?
- À quoi sert le référendum sous la Ve République ?
- Quelles sont les étapes de la conquête du droit de vote ?
- Scrutins, suffrages, systèmes électoraux : quelles différences ?
- Article :La décision par consensus apparent. Nature et propriétés
- Les décodeurs : RIC, tirage au sort, vote par note : quels outils pour intéresser les citoyens à la politique ?
- Cette activité est une adaptation de l'animation "Démocratie qui es-tu ?" créée à l'occasion d'une résidence éducative par les associations Militinérêves, Lafi Bala, Underconstruction et Starting Block

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

- Des feuilles de papier
- Un exemplaire du tableau de synthèse pour chaque groupe (cf. fichier joint en PDF, en bas de la fiche) afin d'indiquer le résultat obtenu et faire un bilan de chaque mode de décision
- Un contenant qui puisse servir d'urne sur chaque table
- Une calculatrice par groupe
- Des enveloppes comprenant chacune une fiche explicative d'un mode de décision (cf. Exercice - fiches explicatives).
 - L'enveloppe concernant le vote censitaire doit contenir des étiquettes "Hommes" ou "Femmes" (une par participant·e) et "Riche" ou "Pauvre" (une par participant·e).
 - L'enveloppe concernant le principe de double majorité doit quant à elle contenir des étiquettes "pays" (une par participant·e) indiquant un pourcentage fictif de la population totale de l'UE. Attention : les pourcentages additionnés, indiqués sur les étiquettes, doivent faire un total de 100%.

Method

POUR COMMENCER (5') :

Nous vous suggérons d'adapter le nombre de modes de décision à faire expérimenter aux participant·es à la taille de votre groupe, du temps dont vous disposez et de vos objectifs. Dans le déroulé présenté ci-dessous, il vous est proposé de constituer 3 groupes, chacun devant expérimenter deux modes de décision différents.

Afin d'introduire la séance, expliquer aux participant·es qu'ils et elles vont participer à une situation fictive qui va les obliger à prendre une décision. Énoncer la situation :

"Vous partez sur une île déserte et vous ne pouvez emmener, pour tout le groupe, qu'un seul objet parmi ces trois : une boîte d'allumettes pour faire du feu, un couteau pour fabriquer des objets ou chasser, du matériel de pêche. Pour vous mettre d'accord sur l'objet à emporter, vous devrez expérimenter différents modes de décision".

Regrouper les participants en trois groupes et distribuer le matériel.

- Chaque groupe reçoit deux enveloppes et un tableau de synthèse.
- Chaque groupe nomme un·e rapporteur·e qui va lire les consignes, puis, à la fin de l'atelier, restituer en plénière :
 - les résultats des prises de décision,
 - l'analyse qu'en fait le groupe

ÉTAPE 1 (25') :

Expérimentation des modes de décision

- Chaque groupe expérimente le mode de décision que contient la première enveloppe
- Après avoir rempli le tableau de synthèse, le groupe ouvre la deuxième enveloppe et expérimente le 2e mode de décision

ÉTAPE 2 (10') :

Restitution des groupes

- Inscrire les modes de décision expérimentés sur un tableau ou des feuilles de paperboard visibles par toutes et tous
- Le ou la rapporteur·e des groupes expose le principe des modes de décision expérimentés par son groupe, les résultats obtenus et l'analyse que celui-ci en fait.
- L'enseignant·e ou l'animateur.trice peut éventuellement revenir sur les explications historiques données pour chaque mode de décision.

ÉTAPE 3 (10') :

Retour d'expérience

Selon le temps qu'il reste, proposer une discussion pour réfléchir sur la pertinence des différents modes de décision et leur caractère démocratique :
- Aviez-vous connaissance de ces différents modes de prise de décision?
- Après avoir vu les avantages et inconvénients des différents modes de prises de décisions, lesquels aimeriez vous utiliser, par exemple dans le groupe? Dans la structure qui vous accueille ou l'établissement scolaire?

COMMENTAIRE :

Les modes de décision proposés sont plus ou moins longs et plus ou moins complexes à expérimenter. Nous vous conseillons de répartir les enveloppes entre les groupes en fonction. Exemple : ne pas confier au même groupe les enveloppes "tirage au sort" et "décision autoritaire".

VARIANTES ET PROLONGEMENTS

Si vous disposez de plus de temps et souhaitez avoir une focale particulière sur l'échelon européen, vous pouvez faire expérimenter à tous les groupes le principe de la double majorité mise en oeuvre au niveau de l'Union européenne. Chaque groupe récupère ainsi 3 enveloppes : l'une est commune à tous les groupes (double majorité) ; deux autres enveloppes sont réparties entre les groupes parmi les autres modes de décision proposés : tirage au sort, référendum, consensus, élection au suffrage universel, élection au suffrage censitaire masculin, décision autoritaire et majorité qualifiée "simple".

DISCUSSIONS ET PERSPECTIVES

Dans le contexte des élections européennes, il est possible d'ouvrir un débat sur le principe de la double majorité utilisée au niveau européen : ce principe vous semble t-il juste ?

- Pour ancrer dans leur environnement cette activité et les intéresser à la démocratie scolaire, il est possible de demander aux jeunes de faire une recherche sur la manière dont sont prises les décisions à l'échelle de l'établissement et d'en débattre.

- Il est possible d'envisager un débat plus général sur les modes de décision notamment sur le choix d'un mode de décision en fonction du contexte, et de la vision des participant·es sur la démocratie. Exemple : Jusqu'à quel nombre est-il pertinent d'organiser une prise de décision par consensus ? Le tirage au sort est-il un mode de décision démocratique?